



## UNION SYNDICALE APICOLE SARTHOISE

### FEUILLE D'ENGAGEMENT AU CONCOURS DES MIELS ET CIRES - Année 2020

Candidat : ..... Téléphone : .....

#### Adresse postale

Lieudit ou rue : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Adresse mail : .....

MIELS		NOMBRE DE LOTS	CIRES	NOMBRE DE LOTS
VARIETES	COULEURS			
COLZA			Pure cire d'abeille	
PRINTEMPS				
ACACIA				
TILLEUL				
CHATAIGNIER				
DE FLEURS	Clair			
DE FLEURS	Foncé			
TOURNESOL				
FORET				
CHATAIGNIER				
AUTRE				

TOUS LES LOTS, POUR ETRE JUGES ET CLASSES, DEVRONT ÊTRE DECLARES DANS LES DELAIS DE VIGUEUR.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION et DE RETRAIT DES EMBALLAGES: **3 SEPTEMBRE 2020.**

Le .....

Signature du concourant,

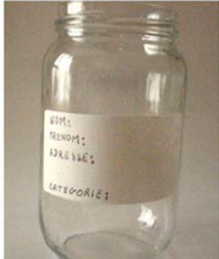




### REGLEMENT DU CONCOURS DES MIELS ET CIRES - Année 2020

LES MEMBRES DU JURY NE PEUVENT PAS PARTICIPER AU CONCOURS.

Les miels et les cires devront obligatoirement être présentés **DANS LES EMBALLAGES FOURNIS GRATUITEMENT PAR L'U.S.A.S.** aux permanences du Jeudi (de 17h à 19h) et aux activités du Mardi après-midi de 14h à 18h) au rucher école de La Chapelle St Aubin, au plus tard, le **3 SEPTEMBRE 2020.**

Ces emballages devront porter une étiquette (fournie par l'USAS) **VOIR PHOTOS CI APRES** où vous devrez indiquer **NOM-PRENOM-ADRESSE** du concourant et **CATEGORIE** du miel ou de la cire, **ETIQUETTE** à coller **sur le côté** pour les coupelles à cire et dans le **milieu du pot à miel** **SOUS PEINE D'ETRE CLASSE HORS CONCOURS.**

CONTENANT POUR LE MIEL		CONTENANT POUR LA CIRE
Les pots doivent contenir une masse correspondant à 500g de miel	Couvercle couleur ABEILLE OR	Coupelle à cire
		

#### Dispositions particulières :

- Il ne sera admis qu'**un seul candidat(e)** pour une même adresse
- Le nombre de lot par candidat est **UN : par variété**
- Dans le cadre du concours, pour être classé par le jury, il sera créé une section spéciale pour chaque catégorie de miel représentée par **trois lots au minimum** ou plus.

#### Dépôt des échantillons (MIELS ET CIRES)

Les Apiculteur(trice)s, **ADHERENT(E)S DE L'UNION SYNDICALE APICOLE SARTHOISE (U.S.A.S.)** désirant concourir, sont invités à **DEPOSER LEURS ECHANTILLONS** aux permanences du Jeudi soir ou Mardi après-midi au Rucher ECOLE de la Chapelle St Aubin au plus tard le **15 SEPTEMBRE.**

#### Diffusion des résultats

Les résultats seront diffusés le samedi 26 SEPTEMBRE au rucher école et sur le site internet de l'USAS (<https://usas72.fr/>)

LE PRESIDENT DE L'USAS  
Alain Calixte